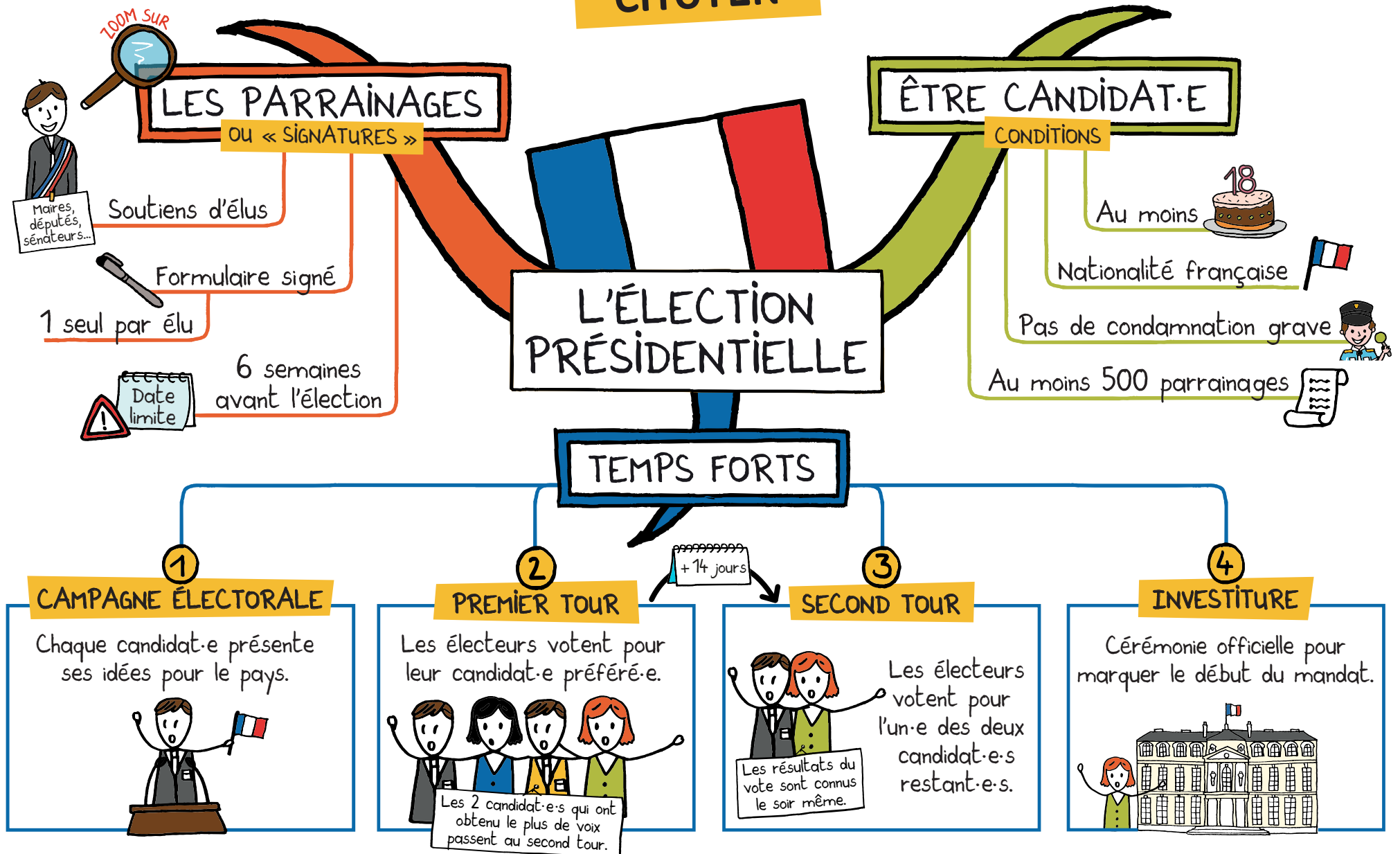


MES CARTES MENTALES

CITOYEN



MES CARTES MENTALES

CITOYEN

VOCABULAIRE



Vote nul

plusieurs bulletins
dans l'enveloppe
écriture ou dessin
bulletin déchiré

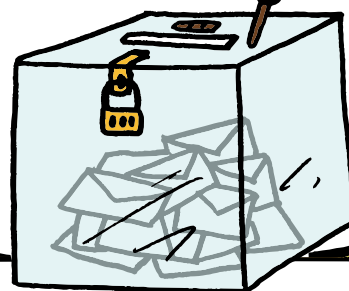


Vote blanc

aucun bulletin
papier vierge

Abstention

Personnes qui ne
vont pas voter.



VOTER

pour élire son représentant
ou donner son avis

CONDITIONS

POUR POUVOIR VOTER

Au moins



Nationalité française



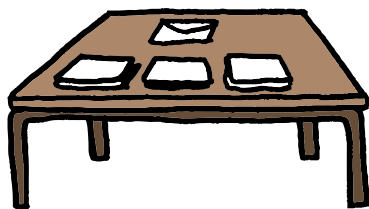
Inscrit-e sur les
listes électorales



DÉROULEMENT

1

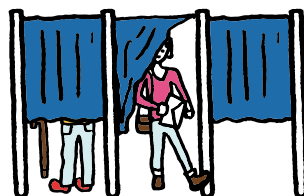
Prendre 1 enveloppe et au
moins 2 bulletins de vote.



Si je ne peux pas me déplacer,
je peux voter par procuration.

2

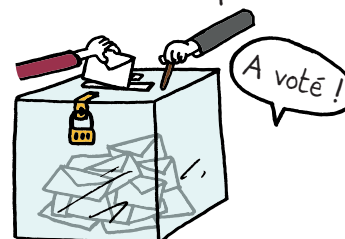
Se rendre dans l'isoloir et
mettre dans l'enveloppe le
bulletin de son choix (un seul).



Le vote est secret !

3

Glisser son enveloppe
dans l'urne transparente.

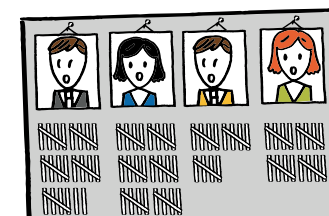


A voté !

On ne vote qu'une seule fois.

4

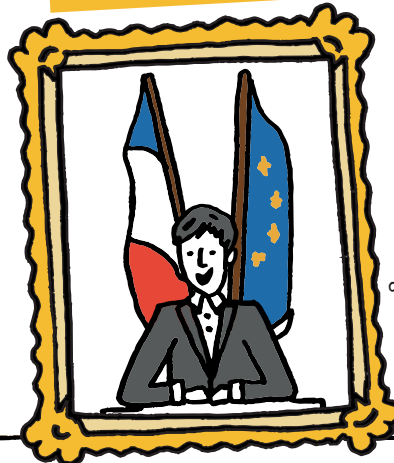
Toutes les enveloppes sont
ouvertes (dépouillement) et
les bulletins comptés.



Le comptage détermine le gagnant.

MES CARTES MENTALES

CITOYEN

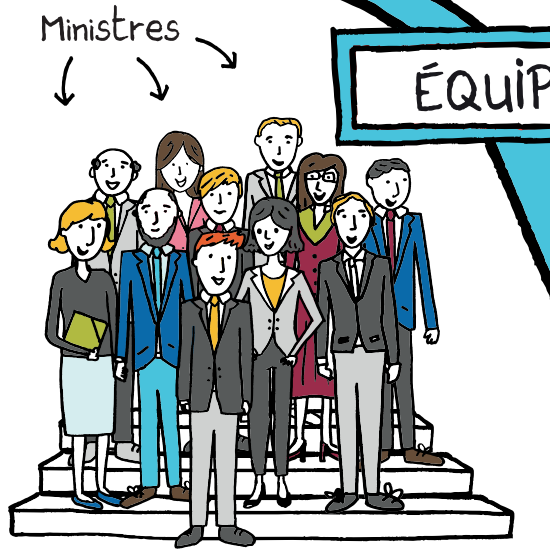


Il y a souvent son portrait dans les mairies!

ÊTRE PRÉSIDENT·E

OU CHEF·FE DE L'ÉTAT

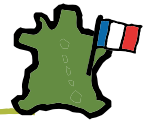
ÉQUIPE



Premier ministre

FONCTION

Dirige le pays



Élu·e pour un quinquennat

Mandat
5 ans

vit et travaille à l'Élysée



Élu·e au suffrage universel direct

Chaque français·e vote directement.

RÔLES

Chef·fe de la diplomatie



Représente la France et les Français à l'étranger

Chef·fe des armées



Garantit la sécurité du pays

Signer les lois et veiller à leur application



Garantir l'indépendance de la justice



MES CARTES MENTALES

CITOYEN

PREMIER·E MINISTRE

VIT ET TRAVAILLE À MATIGNON



Bras droit
du Président

Nommé·e
par le Président

Chef·fe du gouvernement

Missions

Met en œuvre le projet présidentiel

Fixe les objectifs des ministres

MINISTRES



Nommés par le Président

sur proposition du Premier ministre

Chef·fes des ministères

Justice, Intérieur,
Éducation nationale,
Santé, Culture...

Missions

Gèrent au quotidien le pays

Proposent des lois

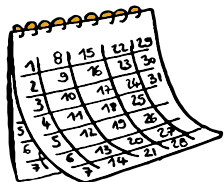


LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS

LE CONSEIL DES MINISTRES

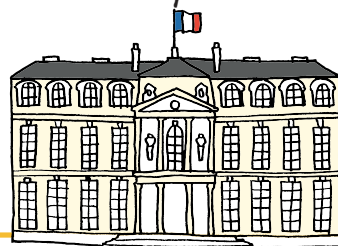
QUAND ?

Chaque mercredi



OÙ ?

À l'Élysée



QUI ?



QUOI ?

Des sujets importants
y sont abordés :

- ★ Problèmes des français
- ★ Situation du pays
- ★ Lois, décrets...

Un compte-rendu
intégral est
rédigé et un
communiqué est
transmis
aux médias.

